

Afrique du Sud/Politique

L'ex-chef de l'opposition punie pour des tweets sur la colonisation

AFP
Johannesburg/Afrique du Sud

Helen Zille a ainsi été exclue de toute fonction exécutive au sein de l'Alliance démocratique (DA).

LE principal parti d'opposition sud-africain, l'Alliance démocratique (DA), a annoncé hier avoir sanctionné son ex-chef Helen Zille, dont les tweets sur les aspects positifs du colonialisme ont suscité la controverse sur les réseaux sociaux et dans son mouvement. Mme Zille a été exclue de toute fonction exécutive au sein de la DA mais conserve toutefois son poste de Première ministre de la province du Cap-Occidental, a annoncé lors d'une conférence de presse le dirigeant du

parti, Mmusi Maimane. Près d'un quart de siècle après la chute du régime blanc raciste de l'apartheid dans l'ancienne colonie britannique, les tweets de Mme Zille publiés le 16 mars avaient mis le feu à la Toile.

"Pour ceux qui considèrent que l'héritage du colonialisme est SEULEMENT négatif, pensez à l'indépendance de la justice, au réseau de transports, à l'eau courante, etc", avait-elle écrit.

"Est-ce que nous aurions ce niveau de soins spécialisés et de traitements sans l'influence coloniale ? Soyez honnêtes, s'il vous plaît", avait poursuivi cette femme politique sud-africaine blanche. La DA avait ouvert une procédure disciplinaire contre l'intéressée, malgré ses excuses quasi immédiates.

"Les tweets d'Helen Zille m'ont personnellement



Photo : AFP

Pour ses tweets sur les aspects positifs du colonialisme, Helen Zille a été écartée de toute fonction exécutive au sein de l'Alliance démocratique.

rendu furieux, comme beaucoup d'autres", a répété hier M. Maimane, le premier dirigeant noir de la DA. "Je veux que l'opinion comprenne que sous ma direction, la DA travaille dur pour réconcilier les Sud-Africains, blancs ou noirs, sur la voie du progrès et de la prospérité

pour tous". Présente à son côté, Mme Zille s'est une nouvelle fois excusée "sans réserve". "En Afrique du Sud, le colonialisme et l'apartheid ont soumis et opprimé une majorité au bénéfice d'une minorité en fonction de la race. C'est indéfendable et je ne le

soutiens pas, ni ne le justifie, le loue ou le promeut", a-t-elle ajouté.

Le Congrès national africain (ANC - au pouvoir) a raillé l'acte de contrition d'Helen Zille, qualifié de "défense en bonne et due forme de la suprématie et des privilèges blancs". Lors des élections locales de 2016, la DA, qui fait beaucoup d'efforts pour se débarrasser de son image de "parti blanc", a réussi, avec l'appui d'un parti de la gauche radicale, à arracher à l'ANC le contrôle de municipalités emblématiques comme la capitale, Pretoria, ou Johannesburg.

Elle espère confirmer ce succès lors des élections générales de 2019 et battre l'ANC de feu Nelson Mandela, parti qui dirige l'Afrique du Sud depuis 1994.

Etats-Unis/Enquête sur l'affaire russe

Aucune raison de renvoyer le procureur spécial

AFP
Washington/Etats-Unis

C'est la réponse du ministre de la justice aux rumeurs autour d'une éventuelle éviction pour conflit d'intérêts de Robert Mueller.

LE numéro deux du ministère américain de la Justice, Rod Rosenstein, a assuré hier qu'il n'avait aucun motif ni intention de renvoyer le procureur spécial chargé d'enquêter sur l'affaire russe, une éventualité évoquée par un proche de Donald Trump. M. Rosenstein a théoriquement la possibilité d'interrompre la mission d'investigation qu'il a lui-même confiée à Robert Mueller, un ancien chef de la police fédérale. Le ministre de la Justice, Jeff Sessions, s'est lui récusé dans

cette enquête.

Mais, interrogé hier au Sénat sur un éventuel projet secret de saper l'enquête en écartant M. Mueller, Rod Rosenstein a répondu : "Il n'existe aucun projet auquel je sois associé".

Le ministre-adjoint s'est dit confiant dans le fait que le procureur spécial disposait d'une "indépendance totale" pour conduire ses investigations.

Disposant d'une plus grande latitude d'action qu'un simple procureur fédéral, un procureur spécial n'a pas à tenir informé sa hiérarchie de chacune des étapes de son enquête, même s'il demeure théoriquement subordonné au ministre de la Justice et a fortiori au président.

Interrogé sur ce qu'il ferait dans l'hypothèse où le président Trump lui demanderait de limoger M.



Photo : AFP

Le vice-ministre de la Justice Rod Rosenstein, hier au Sénat : "Il n'existe aucun projet (de renvoi du procureur spécial) auquel je sois associé."

Mueller, M. Rosenstein a répondu par ces mots : "Je ne suivrai des instructions que si j'estime que ces instructions sont légales et adéquates".

Rod Rosenstein a tenu ces propos lors d'une audition au Sénat consacrée au budget de son ministère, quelques heures avant

l'audition dans ce même lieu de son supérieur hiérarchique, le ministre Jeff Sessions.

M. Rosenstein a affirmé que M. Sessions, conformément aux règles de sa récusation dans l'enquête, n'était pas tenu au courant des actes du procureur spécial Mueller. "Je sais sur

quoi porte l'enquête, lui l'ignore", a-t-il résumé.

Un ami de Donald Trump, Chris Ruddy, a affirmé lundi que le président envisageait "de peut-être licencier le procureur spécial". Cette éventualité avancée par ce patron d'un groupe de médias conservateurs a déclenché un tollé chez les démocrates. Le président républicain de la Chambre, Paul Ryan, n'a pas non plus apprécié ces rumeurs d'éviction de M. Mueller, chargé d'examiner l'ingérence russe dans l'élection présidentielle de 2016 et une possible collusion entre Moscou et des membres de l'équipe de campagne de Donald Trump.

"La meilleure chose à faire est de laisser Robert Mueller faire son travail", a déclaré M. Ryan. "Je connais Bob Mueller. Je fais confiance à Bob Mueller".

• Au lendemain de la suspension de son décret migratoire

Les critiques de Trump

AFP
Los Angeles/Etats-Unis

LE président américain Donald Trump a critiqué hier une Cour d'appel pour avoir confirmé la suspension de son décret anti-immigration, nouveau revers contre cette mesure accusée de discriminer les musulmans mais qu'il défend au nom de la lutte anti-ter-

rorisme.

"Et bien, comme prévu, (la Cour d'appel du) 9e Circuit l'a refait - S'est opposée à l'INTERDICTION DE VOYAGER à un moment si dangereux dans l'histoire de notre pays. S.C.", a écrit Donald Trump au petit matin sur Twitter.

La Cour d'appel de San Francisco a confirmé lundi la suspension de son décret anti-immigration décidée par un tribunal fédéral d'Hawaï. La Cour estime

notamment que le président n'a pas suffisamment démontré que l'entrée des ressortissants des six pays visés, à majorité peuplée de musulmans (Iran, Libye, Syrie, Somalie, Soudan et Yémen) "nuirait à l'intérêt des Etats-Unis".

Le président, lui, présente la mesure comme nécessaire pour lutter contre le terrorisme et a saisi début juin la Cour suprême, la plus haute instance judiciaire américaine. Il a fait

apparemment référence hier à ce recours avec les lettres "S.C." (Supreme Court en anglais) à la fin de son tweet.

Fin janvier, la première version de ce décret, par lequel Donald Trump voulait fermer temporairement les frontières américaines à tous les réfugiés et aux citoyens de sept pays majoritairement musulmans, avait provoqué une onde de choc dans le monde et un chaos dans

les aéroports américains. Son application avait été suspendue le 3 février par un juge fédéral de Seattle. La seconde version du décret - ramenée à six pays sans l'Irak - a elle aussi été bloquée par la justice.

Depuis le début de cette bataille judiciaire, Donald Trump a critiqué à de nombreuses reprises les décisions de justice, parfois avec une grande virulence.

L'Afrique en bref

• Centrafrique/Violences. Appel à un "sursaut national"

L'Onu a appelé lundi Les Centrafricains à un "sursaut national" pour trouver une solution politique et les bailleurs de fonds internationaux à "tenir leurs promesses" d'aide.

• Mali/Coopération. Les fonctionnaires et leurs biens

L'Etat malien a lancé hier une opération imposant aux hauts fonctionnaires de déclarer leurs biens d'ici à fin août et à des dizaines de milliers d'agents de l'administration de justifier leur patrimoine. Ceux "coupables de corruption" risquent d'un à trois ans de prison si le montant détourné est inférieur à 50 millions de francs.

• Zambie/Opposition. 48 députés suspendus

Quarante-huit députés du principal parti d'opposition zambien, l'UPND, ont été suspendus un mois pour avoir boycotté un discours du chef de l'Etat Edgar Lungu, a annoncé hier le président du Parlement.

A travers le monde

• Allemagne/Aggression. Plusieurs blessés par balles à Munich

Trois personnes dont une policière ont été blessées hier par des tirs dans une gare près de Munich (sud de l'Allemagne), selon la police qui, annonçant l'arrestation du seul suspect, a exclu tout mobile "politique ou religieux".

• Bangladesh/Intempéries. La mousson fait au moins 134 morts



Photo : AFP

Au moins 134 personnes ont péri ces derniers jours dans des glissements de terrain causés par de torrentielles pluies de mousson dans le sud-est du Bangladesh, ont annoncé hier les autorités.

• Philippines/Conflit. Des civils esclaves de jihadistes ou tués à Marawi

Des jihadistes liés au groupe Etat islamique qui contrôlent une partie de Marawi, dans le sud des Philippines, utilisent des civils comme esclaves ou tuent ceux qui tentent de fuir la ville, ont affirmé hier les autorités.